Grand Poitiers Communauté urbaine

Autopartage

Citiz Grand Poitiers est le service d'autopartage de Grand Poitiers proposé par Vitalis. Ce service d'autopartage permet de disposer d'un véhicule uniquement lorsque l'on en a besoin.

Comment ça fonctionne ?

L'autopartage
Citiz Grand Poitiers (https://grandpoitiers.citiz.coop/)
, c'est la mise à disposition de véhicules en libre service, disponibles 24/24h et 7/7j, sans remise des clés en main propre. Il suffit juste de s'être préalablement inscrit au service.

Avec une réservation effectuée entre 6 mois et quelques minutes à l'avance, par téléphone ou Internet, particuliers et entreprises peuvent accéder à une voiture en autopartage pour une demi-heure, un jour ou plus, selon leurs besoins. La facturation se fait à l'heure et au kilomètre, et le carburant est compris.

En fin de location, la voiture doit être ramenée dans la station d'origine.

22 véhicules disponibles 24h/24

Les 22 véhicules du service d'autopartage
Citiz Grand Poitiers (https://grandpoitiers.citiz.coop/)
(citadines, familiales et utilitaires) sont disponibles 24h/24 et 7j/7 et sont répartis dans 20 stations, en centre-ville de Poitiers mais aussi dans les quartiers (Les Rocs, Couronneries, Gibauderie, Trois Cités, etc.), ainsi qu'à Buxerolles, sur la zone du Futuroscope ainsi qu'à Chauvigny.

Certains véhicules sont à motorisation hybride.

Les avantages de l'autopartage

- L'autopartage est complémentaire aux modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle (bus, vélo, trottinette ou encore marche à pied), en offrant la possibilité de louer une voiture de manière ponctuelle (pour une heure, pour un jour ou plus).
- Il permet de louer le véhicule dont on a besoin, selon les déplacements : citadine, familiale ou utilitaire, c'est vous qui choisissez !
- Il permet de faire des économies : il permet de bénéficier des avantages de la voiture sans avoir à assumer les inconvénients (achat, entretien, réparations, etc.).
- C'est bon pour la planète : le recours à l'autopartage entraîne une réduction du nombre de voitures en circulation, et participe donc à la réduction du trafic.



PROFITER DU SERVICE CITIZ GRAND POITIERS
(HTTPS://GRANDPOITIERS.CITIZ.COOP/)

Ces pages pourraient vous intéresser :



https://www.grandpoitiers.fr/au-quotidien/deplacements/partage-des-voitures/autopartage?



ovoiturage

our encourager la pratique du covoiturage au quotidien, Grand Poitiers a mis en place un dispositif d'incitations financières.

Contact

Citiz Grand Poitiers

05 49 44 66 88
Courriel

GRAND POITIERS
84, rue des Carmélites
86 000 Poitiers
Tel : 05 49 52 35 35
HORAIRES :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30